



Protection civile

District Morges

ASSEMBLEE GENERALE D'AUTOMNE DE L'ORPC DU DISTRICT DE MORGES

Extraits de la séance de l'assemblée générale du 21 septembre 2017

L'assemblée générale a pris les décisions suivantes :

1. Préavis N° 2/2017- budget 2018 PCi

- **vu** le préavis N° 2/2017 du 31 août 2017;
- **ouï** le rapport de la Commission de gestion et des finances désignée pour étudier cet objet ;
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- d'adopter le préavis N° 2/2017 – budget 2018 PCi

2. Préavis N° 3/3017 – proposition de facturation d'une participation aux coûts du contrôle des abris

- **vu** le préavis N° 3/2017 du 31 août 2017,
- **ouï** le rapport de la Commission de gestion et des finances désignée pour étudier cet objet,
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'adopter le préavis N° 3/2017 – proposition de facturation d'une participation aux coûts du contrôle des abris,
- de le mettre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Morges, dans les dix jours suivant la présente publication, aux conditions des articles 112 et suivants de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)

Pour l'Assemblée générale

Le Président :

Jean-Michel Lüthi

La Secrétaire :

C. Comte

